https://affairesjuridiques.aphp.fr/textes/arrete-du-3-mai-2017-fixant-la-liste-des-recherches-mentionnees-au-2-de-larticle-l-1121-1-du-code-de-la-sante-publique/
Arrêté du 3 mai 2017 fixant la liste des recherches mentionnées au 2° de l'article L. 1121-1 du code de la santé publique
03/05/2017
Cet arrêté abroge et remplace l’arrêté du 2 décembre 2016 fixant la liste des recherches mentionnées au 2° de l'article L. 1121-1 du code de la santé publique. Ces recherches comportent l'ajout par rapport à la pratique courante d'une ou plusieurs interventions comportant des risques et contraintes minimes mentionnées sur la liste en annexe 1.